



L'engagement du gouvernement



Photo: DR

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

“**L**E maçon est attendu au pied du mur”, a-t-on coutume de dire. Allusion faite ici à l'engagement pris par le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, hier lors de la cérémonie de clôture des “Assises nationales sur la vie chère”. “Le gouvernement s'engage, aux côtés du chef de l'État, à la mise en œuvre des résolutions pertinentes issues des présentes assises”, a indiqué le Premier ministre. Ce dernier a précisé au passage que “ces propositions, qui concernent tous les secteurs identifiés ayant fait l'objet des discussions après, seront présen-

tées au chef de l'État pour la mise en œuvre par le gouvernement après analyse de leur faisabilité.” Aux adeptes du discours sceptique quant à la capacité de l'ensemble des acteurs à lutter efficacement contre la vie chère, Alain-Claude Bilie-By-Nze a exhorté les uns et les autres à faire “mentir les oracles en évitant le chemin de la démagogie et des engagements qui pourraient être pris sans calcul d'impact économique et social, faisons mentir les oracles en faisant des propositions réalistes à effet immédiat, durable et pérenne, faisons enfin mentir les oracles en mettant en place un cadre consultatif des instruments de vérification de la mise en œuvre de notre engagement commun.”

la vie chère.

Éviter encore de se tirer une balle dans le pied !

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LOIN du bling-bling, les mesures prises pour lutter contre la vie chère devront être mûrement réfléchies pour éviter un effet boomerang sur l'activité économique. La preuve éloquente est donnée par la branche boulangerie qui a tenu à le faire savoir lors des travaux en ateliers de ces assises. En février 2022, le gouvernement s'était employé à maintenir à 125 francs le prix de la

baguette de pain. L'affaire avait fait les unes des journaux. Malgré les alertes et arguments technico-comptables du syndicat des boulangers, les administrations ont contraint ces derniers à observer une période transitoire de 6 mois, promettant des mesures pour contrer les conséquences de cette décision. De février 2022 à avril 2023, les dégâts de cette politique sectorielle ayant ignoré l'envolée des coûts des intrants décriés sont considérables. Maintenir le prix du pain à 125 francs a occasionné la fermeture de 8 boulangeries à Libreville, dont

6 appartenant à des Gabonais. “Les boulangeries qui produisent encore du pain appartiennent à des expatriés qui contrôlent 85 % des unités productives, car la production du pain est pour eux, une activité accessoire”, explique un fin connaisseur du dossier. Sur la même période, la rentabilité de la baguette de pain a périclité. En février 2022 elle variait de 8 à 10 francs. En avril 2023 elle est tombée à 3 francs. Pis, la défaillance du service public de l'eau et la volonté du gouvernement de renflouer les caisses de l'État ont contrecarré le discours

officiel. Les 1 000 litres d'eau entrant dans la production du pain sont vendus à 645 francs CFA par la SEEG. Or, à cause des ruptures d'eau, des boulangeries ont recours à des livreurs qui commercialisent 1 000 litres d'eau à 15 000 francs. “Il faut au moins 2 000 litres pour faire tourner une boulangerie”, explique un professionnel. Malgré cette asphyxie, l'État a davantage étranglé les boulangeries en appliquant la TVA sur les intrants nécessaires à la fabrication du pain : levure, beurre et améliorants. Dans ce

registre de suffocation programmée, les opérateurs dénoncent le chevauchement payant des brigades d'hygiène de l'Agasa, de la DGCC et de l'Inspection générale municipale (IGM). En somme, en un an de lutte contre la hausse du prix du pain, des boulangeries ont fermé, plus d'une centaine d'emplois détruits, et un manque à gagner pour les impôts ou recettes étatiques de demain. Les acteurs sont au bord de la déprime et la branche présente des signes d'agonie. Une leçon à retenir.